



# 11 / COHÉSION - JEUNES

# Parcours Emploi Compétences

**OB  
JEC  
TIFS**

**Lutter contre le chômage  
conjoncturel par un choc  
positif sur l'offre d'emploi**

**Lutter contre le chômage  
structurel grâce aux  
actions de formation  
et d'accompagnement  
développant  
l'employabilité  
des bénéficiaires**

**Éviter les situations  
de trappe à inactivité**

**Soutenir la résilience  
et le développement  
du monde associatif**

## Description de la mesure

Basé sur le triptyque « emploi, accompagnement, formation », le Parcours Emploi Compétences (PEC) permet une mise en situation professionnelle en CDI ou CDD dans le secteur associatif ou public, un accompagnement par l'employeur et le service public de l'emploi, ainsi qu'un accès facilité à la formation. Rémunéré à minima au SMIC horaire, le bénéficiaire dispose des mêmes conditions de travail, droits et obligations que les autres salariés de la structure (congés payés, suivi médical...).

Un objectif de 20 000 PEC « jeunes » est fixé pour 2020. Cet effort sera accentué en 2021 pour cibler 80 000 PEC sur les jeunes.



**Pilote** : État (Direccte)



**Financement national** : 417 M €



**Partenaires** : missions locales,  
Pôle emploi, Cap emploi



**Calendrier** : mise en œuvre en  
2021



**Démarches**

Contacter la mission locale pour les jeunes de moins de 26 ans, Pôle emploi ou Cap emploi pour les personnes en situation de handicap.

## INFORMATIONS

- Cellule d'information aux entreprises : [hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr](mailto:hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr) ou 03 59 75 01 00
- Place des entreprises : <https://place-des-entreprises.beta.gouv.fr/>